

Séance du 4 novembre 2025

Nombre de conseillers municipaux : 23
En exercice : 23
Ayant pris part à la délibération : 19

Date de la convocation : 28/10/2025
Date d'affichage : 29/10/2025
Acte rendu exécutoire après dépôt en
préfecture le :

L'an deux mil vingt-cinq et le 4 novembre, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Patrice MARTIN, maire.

Présents : Monsieur AUBERT Jacques, Monsieur BEAUDOIN Jean-Luc, Monsieur BOHEME Alain, Monsieur DUVAL Patrick, Monsieur FOISSIER Vincent, Madame GIBEAU Hélène, Madame GOULAY Martine, Monsieur HUBERT Benoît, Madame JEANNE Marie-Pierre, Madame LACAM Stéphanie, Monsieur LE FOLL Alain, Madame LENORMAND Rose-Marie, Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle, Monsieur MARTIN Patrice, Madame MORIN Laurence, Monsieur ROUSSEAU Pierre, Monsieur SCHACHER Christophe, Madame VILLAIN Marie-Agnès,

Absents excusés : Madame LAFOSSE Anne Mary donne pouvoir à Mme MARIE DIT ASSE Chrystelle, Monsieur TURPIN Laurent,

Absents : Madame ANFRAY Virginie, Madame MARIE Christelle, Monsieur LEBON Nicolas,

Secrétaire de séance : Monsieur SCHACHER Christophe

Objet : lotissement les Sainfoins : nom de rue

Délibération 62/2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-30 ;
Vu la nécessité de nommer la rue du nouveau lotissement Les Sainfoins à Airan,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la dénomination « rue les Sainfoins » et charge Monsieur le Maire de communiquer cette information aux services administratifs concernés.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le 6 novembre 2025

Le Maire

P. MARTIN



Le secrétaire

C. SCHACHER